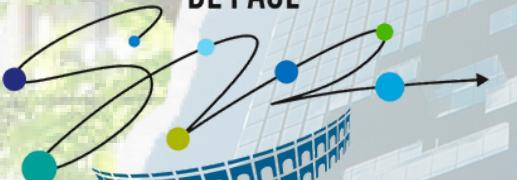


BACHELOR

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

DIPLÔME D'ÉTAT NIVEAU VI / ÉQUIVALENCE BAC + 3

PÔLE SUP
SAINT VINCENT
DE PAUL



QUEL RYTHME ?

- 12 mois de formation
- 520 h de cours / an
- Alternance :
 - 1 jours au Pôle Sup
 - 4 jours en entreprise
 - 3 semaines de séminaires, mobilité et examens

QUELS PROFILS ?

- Le candidat doit avoir validé une certification de niveau V (type BTS ou DUT) à dominante comptable ou managériale
- Candidature sur notre site Internet
- Admission effective après étude du dossier complet et entretien individuel

QUELS DÉBOUCHÉS ?

- Poursuite d'études en alternance possible jusqu'au BAC +5.
- BAC +5 Manager en Ressources Humaines au Pôle Sup
- Insertion professionnelle :
 - Responsable RH
 - Chargé(e) RH
 - Gestionnaire de paie
 - Responsable QVCT



Scannez moi !
Site internet
Réseaux sociaux
Statistiques

BACHELOR RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

RNCP41132 enregistré le 18/07/2025

Certification professionnelle «Responsable Ressources Humaines» enregistrée pour 5 ans au RNCP (N° Fiche RNCP41132) sur décision du directeur de France Compétences à la suite de l'avis de commission de la certification professionnelle du 18/07/2025, au niveau de qualification 6, avec le code NSF 315, avec effet jusqu'au 18/07/2030, délivrée par IFOCOP, l'organisme certificateur.

Une formation pour devenir un professionnel **opérationnel** des Ressources Humaines, au **coeur de la stratégie de l'entreprise**.

- | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><input checked="" type="checkbox"/> Met en place les processus RH au sein de l'entreprise</p> | <p><input checked="" type="checkbox"/> Gère le recrutement, l'intégration et le suivi des collaborateurs</p> | <p><input checked="" type="checkbox"/> Accompagne les managers dans la gestion des équipes et des compétences</p> | <p><input checked="" type="checkbox"/> Assure l'administration du personnel et la paie</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|

NOS ATOUTS

- Formation prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.
- Accessibilité aux PSH, nous contacter.
- Formation certifiante alignée aux exigences du marché de l'emploi.
- Enseignants certifiés et formateurs avec expérience terrain.
- Des projets pédagogiques ambitieux.
- Des classes à effectifs réduits avec suivi personnalisé.
- Mise à disposition d'ordinateurs portables pour la durée de la formation.
- Salles de classe modernes et équipées de wifi.
- Accès au CDI, et espace d'étude étudiant.
- Restauration : self, click & collect et coin cuisine.
- Émargement dématérialisé.
- Autres avantages à découvrir au Pôle Sup...

PROGRAMME DE FORMATION

Compétences visées :

- Bloc 1 : Accompagner l'activité, la performance RH et les managers.
- Bloc 2 : Accompagner les parcours professionnels et le développement des compétences.
- Bloc 3 : Piloter la gestion administrative du personnel et le processus paie.
- Bloc 4 : Mettre en œuvre le dialogue social et la politique RSE.

Suivi :

- Contrôle continu durant la formation avec point semestriel.
- Visites en entreprise par notre formateur référent.

Validation :

- Études de cas donnant lieu à la rédaction de synthèses et recommandations individuelles (*dossier de pratiques professionnelles*)
- Mises en pratique permettant la rédaction de comptes rendus individuels présentés devant un jury d'évaluation (*oral de validation du bloc*).
- Plus de 80% d'assiduité sur l'ensemble de la formation.
- Les épreuves ne se compensent pas entre elles.
- Validation partielle : possibilité de rattrapage en N+1.

Alternance :

- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Statut salarié avec rémunération entre 27% et 100% du SMIC selon l'âge, type de contrat, diplôme et convention collective de l'entreprise.

NOS PARTENAIRES

